Point ´statis

DIRECTION DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES

N° 12
Juin 2005

ENQUÊTE SORTANTS DE CHÔMAGE 2005 : LÉGÈRE PROGRESSION DES REPRISES D'EMPLOI PAR RAPPORT À 2004

Pour la cinquième année consécutive, l'Unédic a réalisé une enquête afin de mieux cerner les motifs de sortie de chômage, difficiles à analyser à partir des fichiers administratifs. L'enquête s'est déroulée en avril 2005 auprès d'un échantillon de 3 000 chômeurs sortis du chômage au cours du mois de novembre 2004.

Parmi ceux-ci, 50,7 % ont retrouvé un emploi salarié ou ont créé leur entreprise et 16,7 % ont commencé une formation ou repris des études. Un peu plus d'une personne sur quatre n'a pas renouvelé sa demande d'emploi.

Le taux de reprise d'emploi qui était en constante diminution lors des quatre enquêtes annuelles précédentes (59,7 % en 2000, 53,7 % en 2001, 51,1 % en 2002 et 49,8 % en 2003), est pour la première fois orienté à la hausse (50,7 % en 2004, soit + 0,9 point en un an).

Hors création d'entreprise, le retour à l'emploi s'est effectué plus fréquemment sur un contrat à durée déterminée (46,6 % des cas) que sur un contrat à durée indéterminée (32,6 %) ou une mission d'intérim (20,8 % des reprises de travail).

Les personnes qui ont retrouvé un emploi sont plus souvent des hommes, d'âge intermédiaire, diplômés du supérieur et indemnisés par l'Assurance chômage.

Cinq mois après avoir retrouvé un emploi, 82,6 % des personnes ont toujours un emploi.

Plus d'une sortie sur deux pour reprise d'emploi

Au cours du mois de novembre 2004, plus de la moitié des sorties du chômage (50,7 %) sont des reprises de travail, dont 2,5% pour création d'entreprise (cf. graphique 1).

Un demandeur d'emploi sur 6 a commencé une formation ou repris des études.

Plus d'un quart des sorties (25,6 %) sont des non-renouvellements de demandes d'emploi. Ceux-ci concernent essentiellement des chômeurs qui se retirent momentanément ou définitivement du marché du travail sans reclassement, mais également des chômeurs (non indemnisés) pour lesquels l'inscription comme demandeur d'emploi n'est pas utile.

GRAPHIQUE 1 - DES SORTIES VERS L'EMPLOI DANS UN CAS SUR DEUX

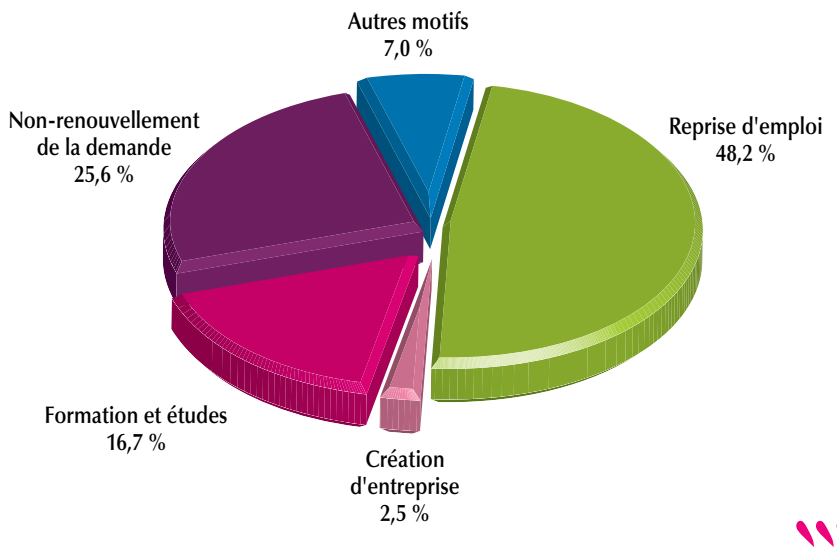

Unédic

Enfin 7,0 % de l'ensemble des sortants de chômage se trouvent en arrêt maladie ou maternité ou encore sont partis en retraite.

Globalement, le taux de retour à l'emploi est plus important pour les hommes (52,5 %) que pour les femmes (49,0 %, soit 3,5 points d'écart). Il est le plus faible pour les personnes âgées de 50 ans ou plus (39,5 %) et le plus fort pour celles d'âge intermédiaire (55,2 % des personnes âgées de 30 à 50 ans).

Le taux de reprise d'emploi des hommes est nettement supérieur à celui des femmes pour les sortants du chômage de 50 ans ou plus (12,7 points d'écart). Pour les moins de 50 ans, la différence est de l'ordre de 4 points.

Les deux catégories les plus extrêmes, en terme de taux de sortie pour retour à l'emploi, sont séparées de 23,3 points. En effet, les hommes de 30 à 50 ans sortent du chômage pour reprendre un emploi dans 57,8 % des cas, contre seulement 34,5 % des femmes de 50 ans ou plus (cf. graphique 2).

La répartition des sorties selon le motif est très variable selon que le demandeur d'emploi est ou non indemnisé. En effet, alors que 45,2% des sorties du chômage non indemnisé se font vers l'emploi, ce motif représente près des trois-quarts des sorties du chômage indemnisé. À l'inverse, les sorties pour formation, reprise d'études ou non-renouvellement de la demande qui représentent la moitié des sorties de chômage non indemnisé, ne représentent qu'une sortie de chômage indemnisé sur six (cf. tableau 1).

GRAPHIQUE 2 - QUEL QUE SOIT LEUR ÂGE, UNE MAJORITÉ D'HOMMES SORT DU CHÔMAGE POUR REPRENDRE UN EMPLOI

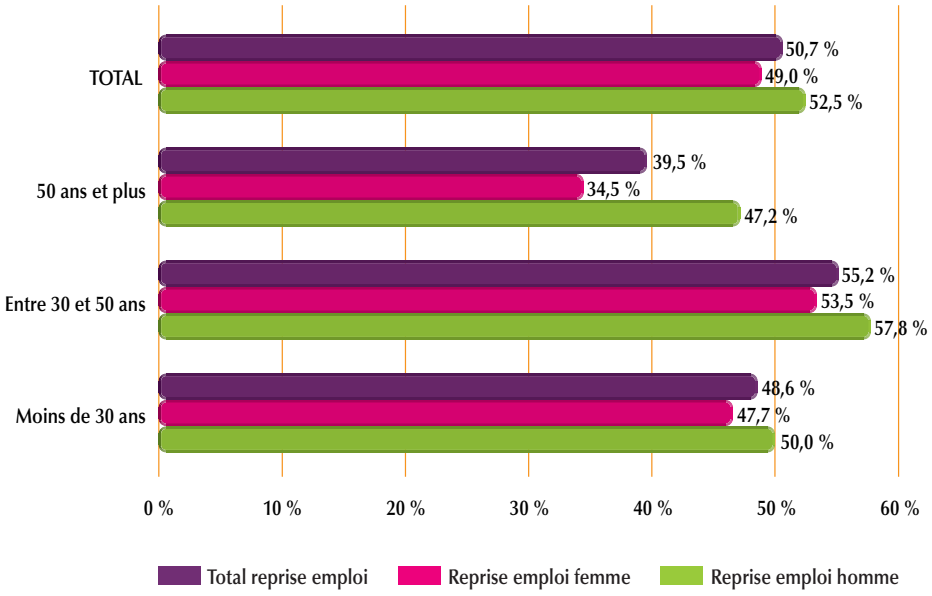

TABLEAU 1 - LES TROIS QUARTS DES SORTIES DU CHÔMAGE INDEMNISÉ SE FONT VERS L'EMPLOI

	Sortie chômage (indemnisé)	Sortie chômage (non indemnisé)	TOTAL
Reprise d'emploi	72,5 %	45,2 %	50,7 %
Formation et études	7,3 %	19,1 %	16,7 %
Non-renouvellement de la demande	9,1 %	29,8 %	25,6 %
Autre	11,2 %	5,9 %	7,0 %
ENSEMBLE	**100 %**	**100 %**	**100 %**

GRAPHIQUE 3 - EN 2004, IL Y A EU PLUS DE SORTIES VERS L'EMPLOI QUE LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

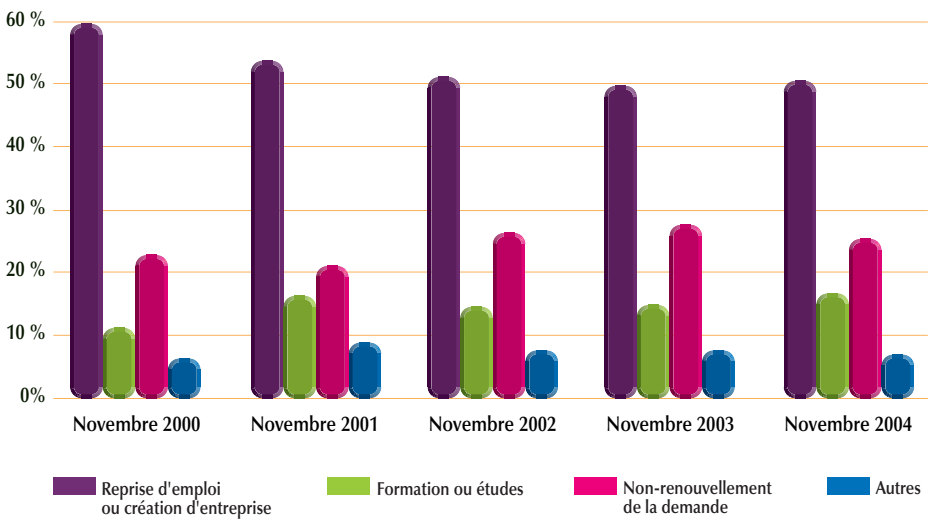

Un retour à l'emploi en augmentation...

L'année 2004 marque une rupture dans la baisse des sorties pour reprise d'emploi observée ces 4 dernières années (cf. graphique 3) : alors que moins de la moitié des sorties de novembre 2003 se faisait vers l'emploi (49,8 %, après 59,7 % en novembre 2000, 53,7 % en novembre 2001 et 51,1 % en novembre 2002), ils sont 50,7 % à reprendre un emploi en novembre 2004 (dont 2,5% qui créent une entreprise).

La proportion des sorties du chômage pour entrée en formation ou reprise d'études est également en augmentation entre novembre 2003 et novembre 2004 (+ 1,9 point) et représente 16,7 % des sortants en novembre 2004.

Enfin, le motif de sortie « non renouvellement de l'inscription » (regroupant des personnes qui ne sont volontairement plus inscrites mais éventuellement encore à la recherche d'un emploi, des personnes radiées dont certaines ont pu se réinscrire par la suite, ou encore des découragés) a diminué entre 2003 et 2004 (– 2,1 points).

... particulièrement pour les personnes d'âge intermédiaire

L'augmentation du taux de reprise d'emploi entre novembre 2003 et novembre 2004 (+ 0,9 point) est plus le fait des femmes (+ 1,7 point) que celui des hommes (+ 0,2 point). On constate, cependant, des

différences plus significatives selon les classes d'âge (cf. tableau 2).

En effet, la hausse globale de la proportion des sorties pour reprise d'emploi se concentre sur les personnes d'âge intermédiaire (+ 3,7 points). Cette proportion, qui avait diminué entre 2000 et 2002, est en augmentation pour la deuxième année consécutive. En 2004, la hausse provient beaucoup plus des femmes (+ 6,3 points) que des hommes (+ 0,2 point).

La part des sortants pour reprise d'emploi est, à l'inverse, en constante diminution depuis novembre 2000 pour les jeunes (– 11,8 points entre 2000 et 2004) et concerne autant les femmes (– 11,8 points en 4 ans) que les hommes (– 12,1 points).

L'évolution du taux de sortie vers l'emploi des personnes les plus âgées (– 0,9 point entre novembre 2003 et 2004) dépend fortement du sexe : en forte augmentation pour les hommes (+ 11,4 points) après, il est vrai, une forte diminution l'année précédente, et en forte diminution pour les femmes de 50 ans ou plus (– 9,6 points).

TABLEAU 2 - LE TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI EST PLUS IMPORTANT POUR LES HOMMES, MAIS L'ÉCART SE RÉDUIT

		Novembre 2000	Novembre 2001	Novembre 2002	Novembre 2003	Novembre 2004
Hommes	Moins de 30 ans	62,1 %	60,2 %	53,8 %	51,1 %	50,0 %
	De 30 à 49 ans	67,3 %	60,2 %	54,8 %	57,6 %	57,8 %
	50 ans et plus	59,2 %	45,1 %	46,0 %	35,8 %	47,2 %
	Total hommes	**63,6 %**	**59,0 %**	**53,5 %**	**52,3 %**	**52,5 %**
Femmes	Moins de 30 ans	58,5 %	52,9 %	50,7 %	48,1 %	46,7 %
	De 30 à 49 ans	54,2 %	47,3 %	47,8 %	47,2 %	53,5 %
	50 ans et plus	53,6 %	33,5 %	42,6 %	44,1 %	34,5 %
	Total femmes	**56,1 %**	**49,1 %**	**48,9 %**	**47,3 %**	**49,0 %**
Total reprise d'emploi	Moins de 30 ans	60,4 %	56,6 %	52,4 %	49,8 %	48,6 %
	De 30 à 49 ans	59,3 %	52,7 %	50,6 %	51,5 %	55,2 %
	50 ans et plus	56,6 %	39,3 %	44,2 %	40,4 %	39,5 %
	TOTAL REPRISE D'EMPLOI	**59,7 %**	**53,7 %**	**51,1 %**	**49,8 %**	**50,7 %**

Une majorité de CDD

Pour ce qui concerne la nature des emplois retrouvés, la comparaison des résultats avec ceux de l'enquête réalisée un an plus tôt ne fait pas apparaître d'évolution globale sensible.

En effet, en novembre 2004 comme en novembre 2003, les retours à l'emploi s'effectuent, pour la plus grande part, sur des contrats à durée déterminée : 46,6 % des cas, contre 32,6 % sur des contrats à durée indéterminée et 20,8 % sur des missions d'intérim. La durée moyenne des CDD s'établit à 6,2 mois.

La nature de l'emploi retrouvé varie fortement selon l'âge et le sexe (cf. tableau 3). Le poids des CDI croît avec l'âge, celui de l'intérim évolue dans le sens contraire.

L'emploi retrouvé par les femmes de moins de 50 ans est très majoritairement un CDD, alors que pour les femmes de 50 ans et plus, cette forme d'emploi ne devance le CDI que d'un peu plus de 2 points. L'intérim demeure relativement marginal et décroît avec l'âge (entre 16,7 % et 8,2 %).

En revanche, le poids de l'intérim est particulièrement important chez les hommes (plus d'un emploi retrouvé sur quatre) puisque sa part est double de celle des femmes quel que soit l'âge.

Le CDD est, comme pour les femmes, la forme d'emploi majoritaire quel que soit l'âge, même si l'écart avec le CDI y est moins important (9,7 points pour les hommes contre 18,2 points pour les femmes).

TABLEAU 3 - PRÈS D'UN EMPLOI RETROUVÉ SUR DEUX EST À DURÉE DÉTERMINÉE

		CDI	CDD	Intérim	Ensemble
Hommes	Moins de 30 ans	27,4 %	41,4 %	31,2 %	100 %
	De 30 à 49 ans	35,9 %	38,5 %	25,6 %	100 %
	50 ans et plus	37,5 %	48,1 %	14,3 %	100 %
	Total hommes	**31,0 %**	**40,7 %**	**28,3 %**	**100 %**
Femmes	Moins de 30 ans	31,1 %	52,2 %	16,7 %	100 %
	De 30 à 49 ans	35,5 %	53,4 %	11,1 %	100 %
	50 ans et plus	44,7 %	47,1 %	8,2 %	100 %
	Total femmes	**34,3 %**	**52,5 %**	**13,2 %**	**100 %**
Total reprise d'emploi	Moins de 30 ans	28,9 %	45,8 %	25,3 %	100 %
	De 30 à 49 ans	35,7 %	47,3 %	17,0 %	100 %
	50 ans et plus	41,4 %	47,6 %	11,0 %	100 %
	TOTAL REPRISE D'EMPLOI	**32,6 %**	**46,6 %**	**20,8 %**	**100 %**

TABLEAU 4 - PLUS DE LA MOITIÉ DES EMPLOIS RETROUVÉS SONT DES POSTES D'EMPLOYÉS

	Hommes	Femmes	CDI	CDD	Intérim	Ensemble
Cadres et prof. inter.	16,2 %	12,4 %	19,6 %	14,6 %	5,8 %	**14,3 %**
Employés non qualifiés	12,1 %	28,7 %	21,8 %	24,2 %	9,9 %	**20,4 %**
Employés qualifiés	25,0 %	41,9 %	36,2 %	37,4 %	21,0 %	**33,5 %**
Ouvriers non qualifiés	17,6 %	9,9 %	7,1 %	11,3 %	28,7 %	**13,7 %**
Ouvriers qualifiés	29,1 %	7,1 %	15,3 %	12,4 %	34,7 %	**18,1 %**
TOTAL	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

Beaucoup d'emplois d'ouvriers pour les hommes et d'employées pour les femmes

Plus de la moitié des emplois retrouvés le sont sur des postes d'employés qualifiés ou non qualifiés (53,9 %), un tiers sur des postes d'ouvriers et 14,3 % sur des emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires (cf. tableau 4).

Les hommes occupent beaucoup plus souvent que les femmes des postes d'ouvriers qualifiés ou non qualifiés (46,7 % des emplois retrouvés pour les hommes contre seulement 17 % pour les femmes), ces qualifications étant très présentes dans l'intérim, secteur où les hommes sont retrouvent plus fréquemment un emploi.

Symétriquement, beaucoup de femmes retrouvent des postes d'employés qualifiés ou non (70,6 % des emplois retrouvés pour les femmes, 37,1 % pour les hommes). Ces qualifications sont sur-représentées dans les emplois en CDD où les femmes sont majoritaires.

Les emplois retrouvés de niveau cadre ou professions intermédiaires concernent un peu plus souvent les hommes que les femmes (respectivement 16,2 % et 12,4 %) et sont majoritairement en CDI.

Un taux de reprise d'emploi croissant avec le niveau d'études, surtout pour les femmes

L'un des facteurs conditionnant la reprise d'emploi semble être le niveau d'études. Globalement, le taux de reprise d'emploi croît avec celui-ci, passant de 36,6 % pour l'enseignement primaire à 58,3 % pour l'enseignement supérieur (cf. tableau 5).

Cependant, le niveau d'études ne semble pas avoir une influence déterminante sur le retour à l'emploi des hommes puisque seuls 2,5 points séparent les taux de reprise d'emploi de ceux qui ont un niveau d'études primaires et de ceux qui sont suivi un enseignement technique ou professionnel. De même, seuls 44,8 % des diplômés du secondaire sortent du chômage pour reprendre un emploi. Les études supérieures semblent cependant être un réel atout puisque près de 60% des hommes qui en ont suivi sortent du chômage vers l'emploi.

Il en est tout autrement pour les femmes dont le niveau d'études semble réellement discriminant puisque l'écart est important (28,4 points) entre les taux de reprise d'emploi de celles d'un niveau d'études primaires et de celles d'un niveau d'études supérieures.

On notera, enfin, qu'à niveau d'études équivalent, le taux de reprise d'emploi des hommes est systématiquement plus élevé que celui des femmes.

Des emplois plutôt stables dans le temps

Comme en 2003, cinq mois après avoir retrouvé un emploi, une très forte majorité des personnes travaille toujours (82,2 % en 2003, 82,6 % en 2004). D'autre part, 14,4 % des personnes sont de nouveau au chômage et 1,0 % sont en formation (les autres motifs représentent 2 %).

Les personnes qui avaient retrouvé un CDI en novembre 2004 sont logiquement les plus nombreuses à avoir toujours un emploi en avril 2005 (91,9 %), devant ceux bénéficiant d'un CDD (78,1 %) et les intérimaires (77,1 %).

Enfin, dans 80,0 % des cas l'emploi occupé en avril 2005 est le même que celui retrouvé 5 mois auparavant. Ce taux est de 87,7 % dans le cas d'un CDI, 80,2 % pour les CDD et 65,0 % pour les missions d'intérim.

Guillaume DELVAUX
Département Études sur le Marché du Travail

TABLEAU 5 – LE TAUX DE REPRISE D'EMPLOI CROÎT AVEC LE NIVEAU D'ÉTUDES

	Hommes	Femmes	Ensemble
Enseignement primaire	49,3 %	28,4 %	**36,6 %**
Enseignement secondaire	44,8 %	44,2 %	**44,5 %**
Enseignement technique et professionnel	51,8 %	50,4 %	**51,2 %**
Enseignement supérieur	59,8 %	56,8 %	**58,3 %**
ENSEMBLE	**52,5 %**	**49,0 %**	**50,7 %**

> Sources et méthodes

Pour plus de la moitié des sorties du chômage, le motif de sortie est inconnu en raison, le plus souvent, d'une non réponse à l'actualisation mensuelle. Il est vraisemblable que, pour la plupart de ces cas, il s'agit d'une reprise d'emploi non déclarée, comme les enquêtes réalisées les années précédentes ont pu le montrer.

Par ailleurs, concernant les sorties pour reprises de travail, on ne dispose d'aucune information sur la nature de l'emploi retrouvé, ni sur la pérennité de ce retour à l'emploi.

Il a donc semblé indispensable de procéder à une enquête permettant de combler ces lacunes et, en particulier, pour apprécier plus précisément le motif de sortie du chômage. L'interrogation a été complétée par certains éléments permettant de mesurer la nature et la durabilité de la sortie et par une description sommaire de la situation professionnelle passée et actuelle du chômeur.

Le renouvellement de cette enquête permet aussi de mieux percevoir les changements qui s'opèrent dans le temps.

Cette enquête, réalisée pour la cinquième année consécutive par l'IFOP pour le compte de l'Unédic, s'est déroulée en avril 2005 auprès d'un échantillon de chômeurs sortis au cours du mois de novembre 2004.

Un échantillon initial de 22 500 individus a été adressé à l'IFOP pour procéder à l'enquête. Celui-ci est stratifié selon 2 variables : le type de sortie du chômage (indemnisé par l'Assurance chômage, non indemnisé par l'Assurance chômage) et le motif de sortie tel qu'il apparaît dans les fichiers (création d'entreprise, entrée en formation, non-réponse à convocation, reprise d'emploi, maladie, retraite, service militaire, reprise d'études, autres et inconnu).

Certaines strates sont sous représentées car elles présentent peu d'intérêt pour l'enquête (retraités, reprises d'études ou encore prises en charge par la Sécurité sociale). À l'opposé, le taux de sondage est plus fort dans les strates les plus pertinentes pour l'enquête (motif de sortie inconnu ou mal identifié, reprises d'emploi et entrées en formation).

À l'issue de la phase « terrain » de l'enquête, l'IFOP a fourni 3 000 réponses exploitables. Le redressement, de type calage sur marges, utilise comme variables de calage celles de stratification initiales et des variables socio-démographiques (sexe, âge, situation familiale, qualification).

> Voir aussi

- « Premiers résultats de l'enquête 2003 sorties de chômage », *Statis*, n° 169, 2003.
- « Du chômage à l'emploi : quelle appréciation les chômeurs portent-ils sur l'emploi retrouvé ? », *Statis*, n° 169, 2003.
- « Principaux résultats de l'enquête 2004 sorties de chômage », Statis, n° 172, 2004.
- DELVAUX (Guillaume), « Enquête sortants du chômage 2004 : une sortie sur deux pour reprise d'emploi », *Point' Statis*, n° 3, 2004.
- « Principaux résultats de l'enquête 2005 sorties de chômage », *Statis*, n° 176, 2005 (à paraître).
- Site internet : www.assedic.fr/unistatis/

Point statis NUMÉRO 12
Directeur de la publication : **Jean-Pierre REVOIL** | Directeur de la rédaction : **Bernard ERNST**
Réalisation : **PARIMAGE** | Impression : **IROPA** | **ISSN : 1767-7602**